

**VISITE DU CHANTIER
NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE
LE 25 juin 2019**



Par M. Eddie MULLER, Maire de Porcelette et en présence, de :
Mme Claude DULAMON, Sous-Préfet de l'arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle,
MM. André WOJCIECHOWSKI, conseiller départemental , Cédric JESIONOWSKI,
Inspecteur de l'Education Nationale circonscription de St Avold Ouest,
Les membres du Conseil Municipal de Porcelette et
Mesdames et messieurs les enseignants accompagnés de leurs élèves

PorceLETTE

Au Coeur de l'Action





OPERATION « UNE TOILE SOUS LES ETOILES » :

Séance de cinéma en plein air

Organisée par la Fédération des Foyers Ruraux de la Moselle en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et l'Amicale du Personnel Municipal de Porcellette

date : **samedi 20 juillet** projection du film à la tombée de la nuit

lieu : complexe sportif (sur le terrain de foot s'il fait beau, à l'intérieur s'il pleut)

Film : Coco de Walt Disney

Depuis plusieurs générations, la musique est bannie dans la famille de Miguel. Un vrai déchirement pour le jeune garçon dont le rêve est de devenir un musicien aussi accompli que son idole, Ernesto de la Cruz. Bien décidé à prouver son talent, Miguel, par un étrange concours de circonstances, se retrouve propulsé dans un endroit aussi étonnant que coloré : le Pays des Morts. Là, il se lie d'amitié avec Hector, un gentil garçon mais un peu filou sur les bords.

Animations à partir de 19h :

stand de maquillage de têtes de mort mexicaines

stand de fabrication d'instruments de musique en matériaux de récupération

petits jeux de plein air

Les vacances à l'espace culturel Sainte Barbe

Ateliers à partir de 6 ans sur inscription : lecture et bricolage les 24 et 31 juillet de 15h à 16h30

Pour infos : Tél 03.87.82.78.38
espaceculturel.porcelette@outlook.fr

Horaires d'été (juillet/août)

La bibliothèque restera ouverte aux horaires habituels en juillet.

Rappel des horaires habituels :

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-12h



En août la bibliothèque sera ouverte uniquement les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Salon du Livre Porce'Lettres 2ème édition

Notre 2ème salon du livre aura lieu le dimanche 22 septembre à la salle Ste Barbe.

Il réunira une vingtaine d'écrivains, auteurs de romans, documentaires, BD, livres pour enfants, sous le parrainage de Thierry Berlanda, écrivain, philosophe et conférencier. Cet écrivain, qui vit à Paris, a écrit de nombreux romans, notamment le roman noir « L'affaire Creutzwald » dont l'action se situe dans notre région, des thrillers, des nouvelles ainsi que des articles de philosophie.

De 10h à 18h les auteurs exposeront et dédicaceront leurs livres à la salle Ste Barbe.

Des animations sont prévues pour petits et grands : ateliers d'écriture et de dessin pour les enfants, lectures de nouvelles et tables rondes animées par les écrivains.

RAPPEL Concours des maisons fleuries 2019

Inscription jusqu'au 10 juillet 2019 auprès du secrétariat de mairie. Tél. 03 87 29 71 71
Passage du jury entre les 15 et 20 juillet 2019



Fête nationale du 14 juillet

Fête Nationale



Cette année les festivités auront lieu dans le cadre verdoyant du complexe sportif.

Les habitants de Porcelette sont invités à s'y rendre – pourquoi pas à pied - samedi 13 juillet pour la fête nationale organisée par la commune en partenariat avec l'amicale des sapeurs-pompiers.

Restauration (jambon à la broche et saucisses) et buvette sont prévues à partir de 19h30.

Le programme de la soirée :

20h : rassemblement au monument aux morts et dépôt de gerbe

21h30 : distribution de lampions et friandises au complexe sportif

à la tombée de la nuit : retraite aux flambeaux

22h30 : feux d'artifice, animation musicale et bal champêtre sur le parvis du complexe



Les écoliers visitent leur future école



Mardi 25 juin a eu lieu une cérémonie peu habituelle pour tous les écoliers de Porcelette : une visite du chantier du nouveau groupe scolaire .

Les 203 élèves des écoles de Porcelette, accompagnés de leurs maîtres et maîtresses, ont été reçus par le maire et le conseil municipal à la salle polyvalente en présence de Mme le sous-préfet Claude Dulamon, MM. André Wojciechowski, Conseiller Départemental et Cédric JESIONOWSKI, inspecteur de l'Education Nationale circonscription de St Avold Ouest.

Une pierre en composite, offerte par l'entreprise CTI (Compostech Industrie) a été scellée dans l'ouvrage avec les documents signés des écoles et des personnes présentes , à l'intention de la postérité...

Les élèves ayant participé au concours de lecture Mosel'Lire organisé par le département, dans le cadre d'un partenariat bibliothèque/ écoles, ont ensuite été récompensés par la municipalité.

Rappelons que 2 classes, la maternelle de Mme Paquet et les CM1 de Mme Grasmick, ont pour la 2ème fois consécutive remporté le 1^{er} prix de leur catégorie.

La visite du chantier s'est terminée joyeusement par un goûter offert par la municipalité.



Nuisances

Dues aux chiens

Des chiens aboient en pleine nuit et tout le long de la journée.

Il faut rappeler que les nuisances sonores sont soumises aux dispositions du code de la santé publique (Article R.1334-31) : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité des administrés ou à la santé des personnes..



Durée, répétition, intensité, un seul de ces critères constitue une infraction pénale.

Rappel: L'amende pour nuisance sonore due aux aboiements incessants d'un chien peut s'élever jusqu'à 450€.

Rassemblement de jeunes gens dans les espaces publics

Depuis 2018, des rassemblements réguliers durant les beaux jours occasionnent non seulement des troubles de voisinage mais aussi des dégradations des équipements publics.

Ainsi, les abords de l'espace culturel ont été tagués et des propos antisémites gravés sur les bâtiments publics.

Nous rappelons que la loi réprime ce genre d'agissements antisémites (articles 29 et 32 du 29 juillet 1881 de la loi sur la liberté de la presse, sur les délits de diffamation, d'injures, de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence)

Les ouvriers communaux ramassent et nettoient quotidiennement les débris laissés.

Drones

Respectez la vie privée d'autrui.

Ne survolez pas une propriété privée et [ne filmez personne avec votre drone](#) sans le consentement des intéressés. Toute atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui est punie d'une peine de 1 an de prison et de 45 000 € d'amende (article L226-1 du Code pénal).

Toute prise de vue et diffusion d'images ou de vidéos doit respecter la législation en vigueur, et notamment la loi du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », ce qui signifie qu'il est interdit de les publier .

Un système de « télé Alerte » est en cours de déploiement sur notre Commune.

Ce système permettra d'envoyer des messages (SMS, e-mail, message audio) afin d'informer immédiatement les administrés (abonnés volontaires au système) concernant :

1) les risques majeurs qui peuvent impacter notre Commune :

Technologiques : incidents ou accidents sur la plateforme pétrochimique de Carling– St Avold, accidents de transport de matières dangereuses, etc.....

Naturels : risque orages violents, pluies diluviennes, tempêtes, épisode canicule, etc

2) les travaux à venir sur la commune : coupure d'eau, coupure d'électricité, etc....

3) des informations générales : vie communale, vie culturelle, etc.....

L'abonnement à ce système est **gratuit et volontaire et nécessite une inscription (voir coupon inséré)**

Pour cela il suffit de remplir le formulaire ci-joint et de le rapporter en mairie.

Un portail d'inscription en ligne va être également installé sur le site WEB de la commune.

Ce système est totalement sécurisé et respecte les règles de protection des données personnelles en vigueur.

La préfecture de la Moselle et les communes voisines comme Saint Avold , Carling, L'Hôpital) utilisent ce même service.

Renseignements : Tél mairie : 03 8 729 71 71 (M. Max GAILLARD)

e-mail : mairie-porcelette2@wanadoo.fr



Département de la Moselle – Arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle

Mairie – 5 rue de Saint-Avoid
57890 PORCELETTE
www.porcelette.fr

☎ 03.87.29.71.71
📠 03.87.29.71.70
✉ mairie-porcelette2@wanadoo.fr

INSCRIPTION AU SYSTEME TELE ALERTE COUPON A RETOURNER EN MAIRIE

Je soussigné (e).....

Adresse :.....
.....

N°tél. fixe.....

N°tél mobile :.....

e-mail :.....

souhaite m'inscrire au système de télé alerte mis en place par la
commune de Porcelette

A Porcelette, le

(Signature)

UNE TOILE SOUS LES ÉTOILES

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



CINEMA EN PLEIN AIR

GRATUIT

LE 20-07

A la tombée de la nuit

A

PORCELETTE

Sur le terrain de foot du complexe sportif
Repli dans la salle du complexe sportif en cas de mauvais temps
Buvette / restauration à partir de 19 h

Atelier de maquillage

Atelier création
d'instrument de musique.



Avec la participation :



L'Amicale du personnel
municipal de Porcelette

Renseignements :
06 67 65 87 84

